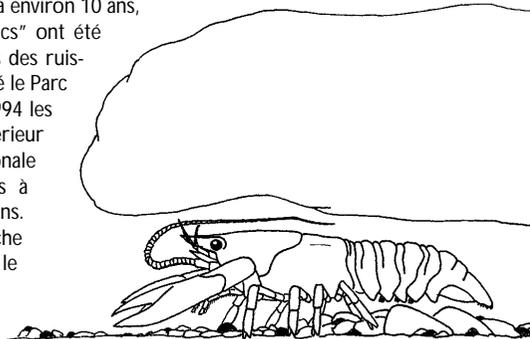


A la recherche des écrevisses bourguignonnes

par Laurent PARIS

Six espèces d'écrevisses sont présentes en Bourgogne. Elles habitent de nombreuses rivières et plans d'eau de la région, mais de quelles espèces parle t'on ? Si les écrevisses originaires d'Amérique du nord récemment importées se taillent la part du lion, celles naturellement présentes en France se font de plus en plus rares. Les lieux occupés anciennement par des espèces françaises (mentionnés dans les quelques notes bibliographiques bourguignonnes) sont actuellement pour la plupart, soit vides d'écrevisses, soit habités par des américaines. De sorte, qu'il n'y a pas si longtemps, les populations connues d'écrevisses françaises, si abondantes jusque dans les années 50, ne dépassait pas la dizaine en Bourgogne. Il y a environ 10 ans, quelques petites populations d'écrevisses "à pieds blancs" ont été redécouvertes dans le Morvan un peu par hasard dans des ruisseaux à peine naissants. Ces nouvelles données ont incité le Parc naturel régional du Morvan (PnrM) à prospecter dès 1994 les innombrables rus et rivières du massif. Le Conseil Supérieur de la Pêche (CSP), dans le cadre de "l'Enquête Nationale Ecrevisses", incita certaines brigades départementales à réaliser des vérifications ou de nouvelles prospections. Parallèlement à ces démarches, un groupe de recherche sur les écrevisses de Bourgogne est né en 2000 : le **Groupe Ecrevisse Bourguignon (GEB)** créé à l'initiative du PnrM et du CSP.



Ses objectifs :

- Dans un premier temps, vérifier les quelques données historiques disponibles, organiser la prospection par secteur et selon un protocole commun, alimenter une base de donnée sous système d'information géographique.
- puis enrichir l'inventaire des ZNIEFF Bourguignonnes et élaborer des propositions de gestion.

Premier bilan :

Depuis la création du GEB, 350 sites ont été prospectés (un site est une zone de prospection. il peut y avoir plusieurs sites sur un même cours d'eau)

- Les espèces autochtones par nombre de sites connus et par département (au 01/02/2002)

	21	58	71	89	Total
Ecrevisse à "pieds blancs" <i>Austropotamobius pallipes</i>	11	36	29	10	86
Ecrevisse à "pieds rouges" <i>Astacus astacus</i>		3		1	4

Austropotamobius pallipes semble encore assez bien représentée. Mais les populations connues à ce jour sont peu denses et presque toutes situées dans des zones "refuges" en amont des cours d'eau. Elles étaient très fréquentes autrefois. *Astacus astacus* n'est plus présent que dans quelques sites, alors qu'elle était souvent mentionnée même dans certains canaux. La situation de l'espèce, bien qu'inquiétante, est cependant presque "normale" . C'est en effet une espèce dont l'aire de distribution naturelle, centrée au nord-est de l'Europe, effleure à peine la Bourgogne.

- L'état des lieux concernant les espèces introduites est loin d'être complet. Beaucoup de données existent potentiellement, mais la collecte de celles-ci est encore très partielle.

Les espèces introduites par nombre de sites connus et par département (au 01/02/2002)

	21	58	71	89	Total
Ecrevisse à "pattes grêles" <i>Astacus leptodactylus</i>		2			2
Ecrevisse américaine <i>Orconectes limosus</i>	6	9	1	9	25
Ecrevisse de Californie <i>Pacifastacus leniusculus</i>	10	11			21
Ecrevisse de Louisiane <i>Procambarus clarkii</i>				3	3

Orconectes limosus (l'écrevisse américaine), introduite il y a plus de 100 ans, est présente dans la plupart des grands plans d'eau et dans beaucoup de cours d'eau de plaine. Même si sa présence est connue depuis longtemps, les données n'ont pas encore été vérifiées et saisies dans la base de données. Il en va de même pour *Pacifastacus leniusculus* (l'écrevisse de Californie), arrivée en France il y a environ 25 ans et qui depuis a conquis de grands linéaires de rivières de montagne ou de plaine. *Procambarus clarkii* arrivée à peu près en même temps que l'écrevisse de Californie est peu présente pour le moment (connue en Puisaye). Quant à *Astacus leptodactylus*, originaire d'Europe de l'Est, son statut est mal connu. Seule espèce étrangère à être légalement vendue vivante en France, elle est probablement introduite en étangs privés, mais pour l'instant peu présente en rivière.

La réglementation :

Les espèces françaises sont protégées : d'une part leur habitat est protégé par arrêté ministériel (1983) et les espèces font partie des listes de la Directive Habitats Faune-Flore et d'autre part leur pêche est interdite toute l'année (arrêtés préfectoraux). Celle de l'écrevisse à pattes grêle également. Les espèces américaines font parties des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques. Leur transport à l'état vivant et leur introduction est donc interdite de façon à ne pas les propager. En revanche leur pêche est autorisée, et même vivement conseillée, pour tout détenteur de carte de pêche quelle que soit la catégorie piscicole en prenant garde de ne pas les transporter sans les avoir "châtrés" (se renseigner auprès des Fédérations de Pêche pour les techniques de pêche et de transport).

Si vous aussi, vous vous intéressez aux écrevisses ou si vous connaissez des sites, n'hésitez pas à nous contacter et à nous communiquer le lieu (extrait de carte), la commune, la date, l'espèce ainsi que vos coordonnées. Un formulaire pour la description précise des sites peut vous être adressé sur demande.

Contact :

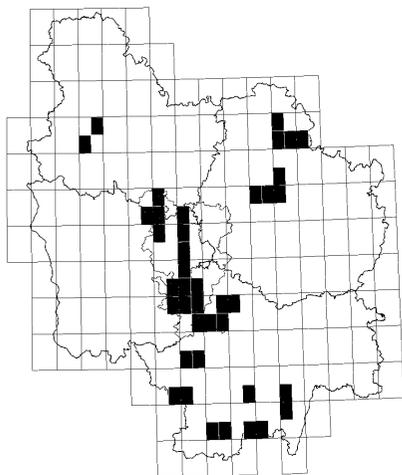
Laurent PARIS - Parc naturel régional du Morvan - Maison du parc - 58230 SAINT-BRISSON

Philippe BARAN - Conseil Supérieur de la Pêche - 20 rue Charrue - 21000 DIJON

Répartition des deux espèces françaises en Bourgogne

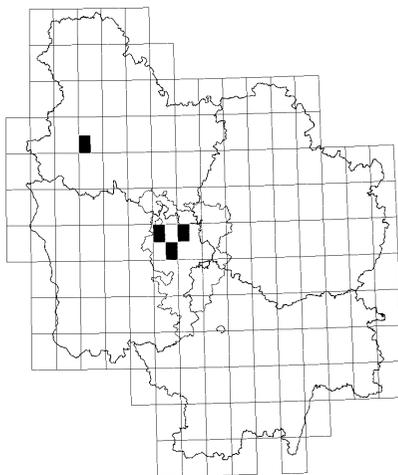
Ecrevisse à "pieds blancs" - 86 sites

Austropotamobius pallipes



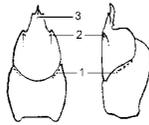
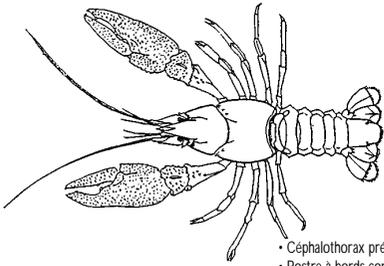
Ecrevisse à "pieds rouges" - 4 sites

Astacus astacus



quart de 1/25000ème - au 01/02/2002

Ecrevisse à "pieds blancs" *Austropotamobius pallipes*

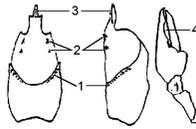
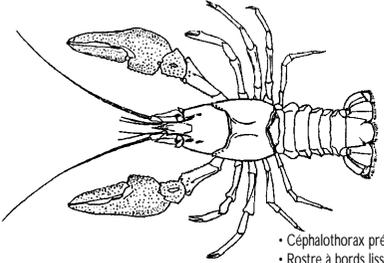


L. max 120 mm



- Céphalothorax présentant une série d'épines bien visibles en arrière du sillon cervical (1). Crête postorbitale à une seule épine (2).
- Rostre à bords convergents se terminant par un triangle. Crête médiane dorsale peu marquée et non denticulée (3).

Ecrevisse à "pieds rouges" *Astacus astacus*

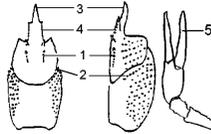
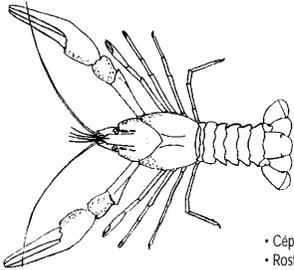


L. max Mâle : 180 mm
Femelle : 130 mm



- Céphalothorax présentant une ligne d'épines latérales en arrière du sillon cervical (1). Crête postorbitale à deux épines (2).
- Rostre à bords lisses et parallèles. Crête médiane dorsale denticulée (3).
- Pinces rouges sur le face ventrale. Doigt fixe échancré chez le mâle (4).

Ecrevisse à "pattes grêles" *Astacus leptodactylus*

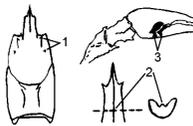
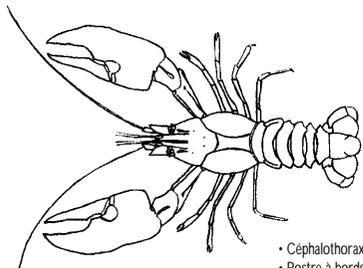


L. max Mâle : 200 mm
Femelle : 160 mm



- Céphalothorax avec une épine sur la seconde crête postorbitale, puis une série d'épines (1). Flancs recouverts de nombreuses épines (2).
- Rostre à crête médiane dorsale faiblement denticulée (3) et partie basale denticulée (4).
- Pinces allongées, à bords tranchants presque droits et sans échancrure sur le doigt mobile (5).

Ecrevisse de Californie *Pacifastacus leniusculus*

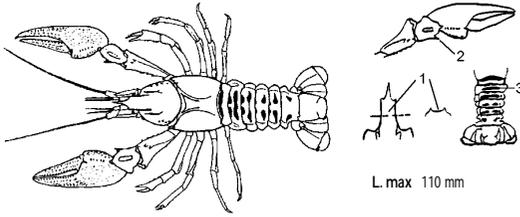


L. max Mâle : 180 mm
Femelle : 140 mm



- Céphalothorax présentant des épines ou des tubercules sur la crête postorbitale (1).
- Rostre à bords lisses. Crête médiane dorsale sous la forme d'un bourrelet (2).
- Pinces massives (chez l'adulte) avec une tache blanche ou parfois bleu-vert (3).

Ecrevisse américaine *Orconectes limonous*

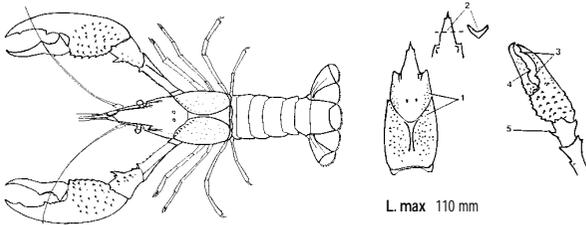


L. max 110 mm

- Rostre à bords presque parallèles se terminant par un triangle net. Section en forme de gouttière (1).
- Carapodite possédant un ergot acéré typique (2).
- Abdomen présentant des taches marron-rouge sur sa face dorsale (3).



Ecrevisse de Louisiane *Procambarus clarkii*



L. max 110 mm

- Série d'épines en arrière du sillon cervical (1).
- Rostre à bords convergents se terminant par un triangle. Crête médiane dorsale peu marquée (2).
- Pinces avec protubérances alternées sur leur tranchant (3,4), ergot bien visible (5).



Sans oublier les moules aquatiques

par Laurent PARIS

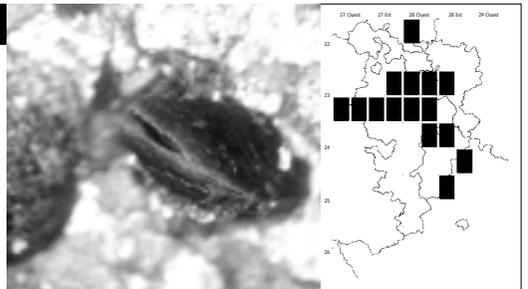
La macologie française a produit de nombreuses publications au XVIIIème siècle, jusqu'à une synthèse réalisée par GERMAIN en 1930. Il a fallu attendre 60 ans pour qu'on s'intéresse de nouveau aux mollusques aquatiques, notamment par la mise au point sur leur statut en France réalisée par BOUCHET en 1990. L'inscription de deux moules aquatiques à l'annexe II de la Directive Habitat en 1992 (*Margaritifera margaritifera* et *Unio crassus*, toutes deux présentes en Bourgogne) a suscité de nouvelles recherches sur ce groupe peu connu de façon à mieux connaître leur répartition actuelle, leurs exigences et les actions à entreprendre (ou à éviter) pour leur sauvegarde (COCHET, 1998). *Unio crassus* ayant un statut mal connu, nous présentons ci-après uniquement *Margaritifera margaritifera*.

Mulette *Margaritifera margaritifera*

En France, elle est présente actuellement dans 80 cours d'eau des Vosges, Massif central, Morvan, Massif armoricain et Pyrénées. Sur 79 cours d'eau cités dans la littérature, seuls 31 sont encore occupés (COCHET et PARIS, à paraître). L'espèce a subi un fort déclin en Europe. La moule est un des meilleurs bio-indicateurs de la qualité des milieux aquatiques du fait de sa longévité (plus de 100 ans, avec un maximum de 167 ans) et de sa sensibilité. En Morvan, elle est présente sur les bassins de la Cure, du Chalaux, de l'Yonne, du Ternin, de Méchet et du Cousin. Le Cousin, du fait de la preuve de reproduction récente et de l'abondance des indices de présence, est l'une des dix meilleures rivières à moulettes de France. Les moulettes du Morvan, récemment redécouvertes, constituent une des richesses écologiques de Bourgogne. Le Morvan est aussi la seule localité connue de l'espèce sur l'ensemble du bassin de la Seine.

COCHET G. 1998. Inventaire des cours d'eau à *Margaritifera margaritifera* en France. Rapport inédit, Ministère de l'Environnement, Direction de l'Eau.

COCHET G. & PARIS L. à paraître. La Moule perlière (*Margaritifera margaritifera*, Linné, 1758) et son statut dans le Morvan. Cahier scientifique n°3. Parc naturel régional du Morvan. 22p.



Répartition en Morvan au quart de 1/25000ème